

Banque Nationale de Données

Rapport statistique - Fonction publique territoriale (hors SIS)

2024



Rapport statistique 2024 - Fonction publique territoriale (hors SIS)

La Banque Nationale de Données (BND) est un entrepôt de données qui recueille les accidents et les maladies professionnelles de la fonction publique hospitalière et de la fonction publique territoriale issus de l'outil PRORISQ mis gratuitement à disposition des collectivités hospitalières et territoriales pour la gestion du risque professionnel.

Ces rapports s'inscrivent dans la mission dévolue au Fonds national de prévention (FNP) des accidents du travail et des maladies professionnelles de la CNRACL d'établir, au plan national, les statistiques des accidents du travail et des maladies professionnelles constatées dans les collectivités et établissements en tenant compte de leurs causes et des circonstances dans lesquelles ils sont survenus, de leur fréquence et de leurs effets (articles L 814-1 et L 814-2 du Code général de la fonction publique).

L'ensemble des données issues de la BND est disponible en open data :

- Pour la FPT et FPH : <https://public.tableau.com/app/profile/cdc.politiques.sociales/viz/CNRACL-DonnesAT-MP/Accueil>
- Pour les SIS : <https://public.tableau.com/app/profile/cdc.politiques.sociales/viz/SDIS-DonneesAT-MP/Accueil>



Résultats présentés en
données brutes

4 rapports annuels :

- Données générales
- Données hospitalières
- Données territoriales
- Données des Services d'incendie et de secours (SIS)



Connaissance des accidents et des maladies professionnelles : nature, circonstance, poids sur le type d'effectifs impactés



Ciblage et évaluation de démarches de prévention

DEFINITIONS



Taux de gravité (TG)

Permet de suivre la gravité des accidents au travers de la durée moyenne des arrêts de travail consécutifs. C'est le rapport entre le nombre total de journées calendaires non travaillées pour incapacité temporaire consécutive à un accident de travail et le nombre d'heures travaillées par mille heures d'exposition.

$$\frac{\text{Nombre de jours arrêt} \times 1\,000}{\text{Heures travaillées}}$$

Taux de couverture

Effectif couvert par la Banque nationale de données rapporté à l'effectif total de la CNRACL.

Taux de sinistralité (TS)

Calculé en rapportant le nombre d'événements d'une année au nombre des effectifs couverts par la BND (Banque nationale de données).

Taux de fréquence (TF)

$$\frac{\text{Nombre d'évènement avec arrêts} \times 1\,000\,000}{\text{Heures travaillées}}$$



DONNEES GLOBALES

TF : 22 TG : 1,2

Taux de couverture :

744 815 agents soit
50,2% des actifs territoriaux

▲+1,6%

Après une hausse inhabituelle en 2022, les indicateurs reprennent globalement à la baisse.

TF : -1,8% par rapport à 2023
TS : +0,4% par rapport à 2023
TG : -6,5% par rapport à 2023



Nombre de jours d'arrêt : 1 380 618

Durée moyenne des arrêts : 51j



80,2% accidents de service
35 416 événements
61,5% avec arrêt

Taux de sinistralité : 4,8%

44142 événements



60,8% avec arrêt



13,9% accidents de trajet
6 120 événements
60,9% avec arrêt

Taux de sinistralité : 0,8%



5,9% maladies professionnelles
2 606 événements
51,9% avec arrêt

Taux de sinistralité : 0,3%

Un nombre d'événements en hausse de 2,6% par rapport à 2023.

La part d'événements en arrêt a diminué de -1 point par rapport à 2023 mais la durée moyenne d'arrêts est en diminution de 3 jours par rapport à 2023.

Les indicateurs clés :



Les communes concentrent 68,1% des événements pour 58% des effectifs couverts.

Sinistralité la plus forte



Métropole
(8,7%)

Collectivités de 500 agents ou plus
(6,7%)

Taux de fréquence le plus important

Métropole
(39,9)

Collectivités de 500 agents ou plus
(26,2)

Taux de gravité le plus élevé

Métropole
(2,5)

Collectivités de 500 agents ou plus
(1,3)



ACCIDENTS DE SERVICE

TF : 18,2 TG : 0,9

35416 évènements



61,5% avec arrêt

QUAND

20,9% entre 8h et 10h
27,5% entre 10h et 12h

Taux de sinistralité
4,8%
+1%/2023

QUOI

Contusions / hématomes : 24,8% - 44j arrêts moy.
Atteintes ostéo-articulaire et musculaire : 18,6% - 50j arrêts moy.

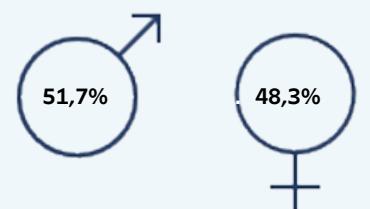
COMMENT

Chutes ou glissades de plain-pied : 20%
Objets en cours de manipulation ou de transport manuel : 16%

CAUSES

Service aux personnes : 20,4%
Entretien - nettoyage : 13,8%

PROFILS



Les plus touchés



en nombre d'A.S

en durée d'arrêt



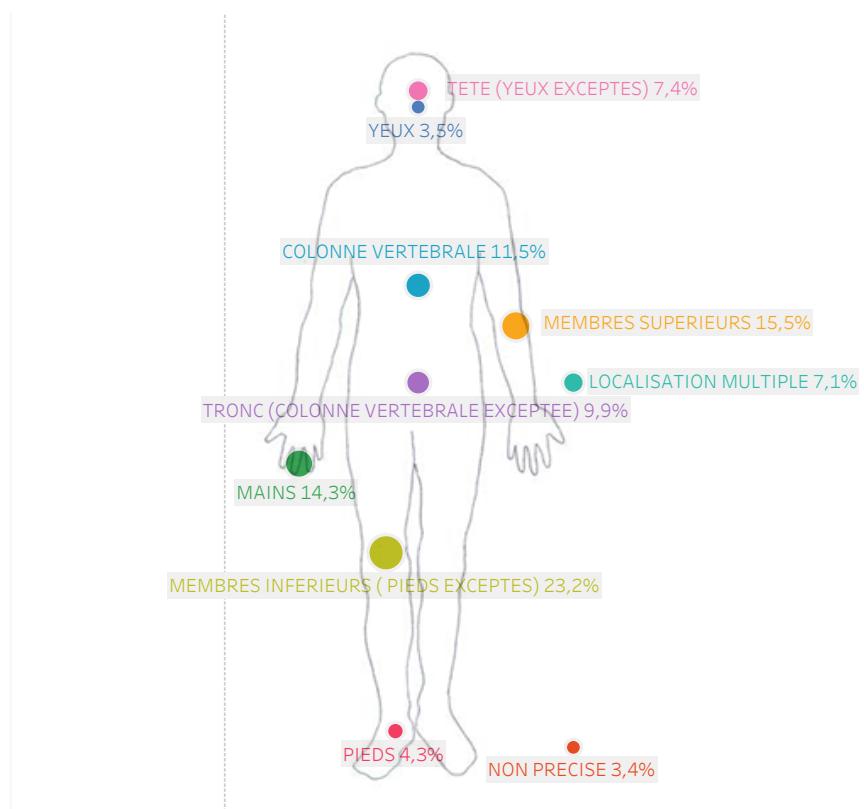
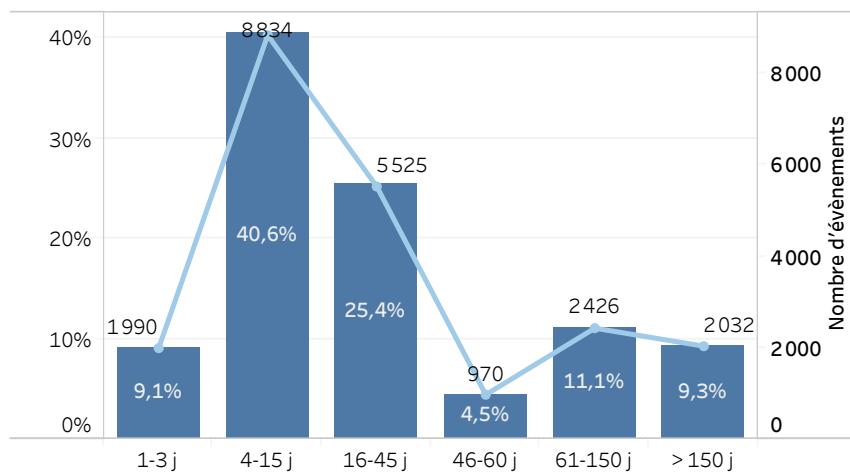
Filière technique : 65%
des évènements*

(Hors "non précisé")



FILIÈRE ADMINISTRATIVE :
moyenne de 61j d'arrêt

Répartition des accidents de service par tranche de durée d'arrêt





ACCIDENTS DE TRAJET

TF : 3,1 TG : N.S

6 120 événements
▼
60,9% avec arrêt

Nombre de jours d'arrêts : 175 342 j
Durée moyenne des arrêts : 47,1 j



TG non significatif
Risque non lié à la durée de travail mais aux trajets



L'accident de trajet doit survenir sur le trajet le plus direct (temps ou distance) entre le domicile et le lieu de travail, il est pris en charge à condition que le parcours n'ait pas été interrompu ou détourné pour un motif dicté par l'intérêt personnel et étranger aux nécessités essentielles de la vie courante ou indépendant du service.

PROFILS



Les plus touchés



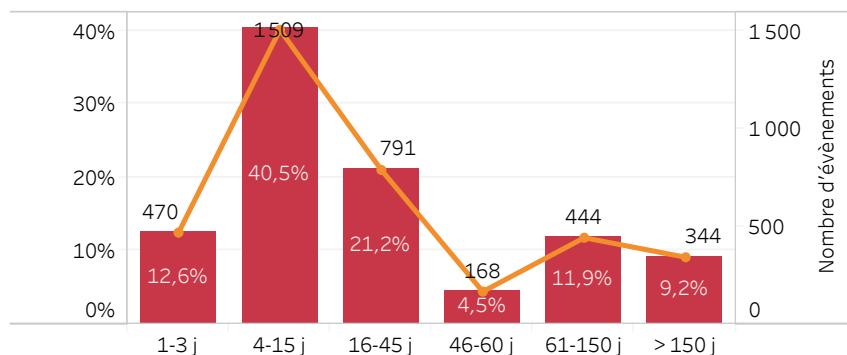
Filière technique : 39% des événements*

(Hors "non précisé")



FILIÈRE SPORTIVE : moyenne de 67j d'arrêt

Répartition des accidents de trajet par tranche de durée d'arrêt



QUOI

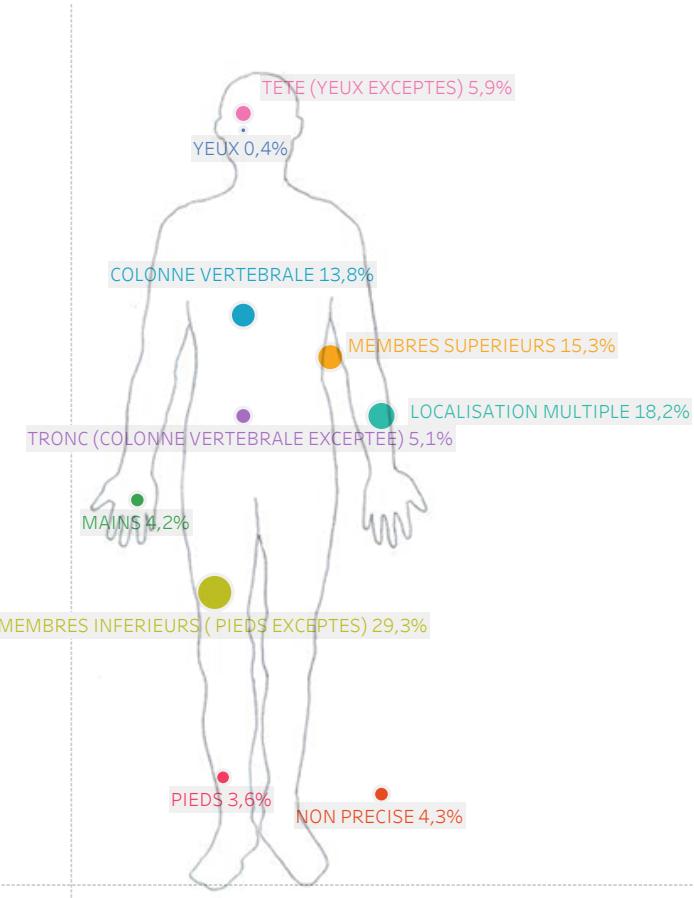
Contusions / hématomes : 36,3% - 38 j arrêt
Atteintes ostéo-articulaire et musculaire : 17,9% - 36 j arrêt

QUAND

24,1% entre 6h et 8h
25,1% entre 8h et 10h

CAUSES

Transport en commun : 34,2%
Pédestre : 30,9%





MALADIES PROFESSIONNELLES

TF : 1,1 TG : 0,1

2 606 événements



51,9% avec arrêt

Nombre de jours d'arrêts : 165 705 j
Durée moyenne des arrêts : 122,6 j

Les plus touchés



(28% des événements)



(50% des événements)

Taux de sinistralité

0,3%

-10% / 2023

Les maladies professionnelles résultent à la fois d'une exposition au risque mais aussi d'une durée d'exposition professionnelle qui peut dépasser une année.

32% des maladies professionnelles avec arrêt ont une durée supérieure à 150 jours.

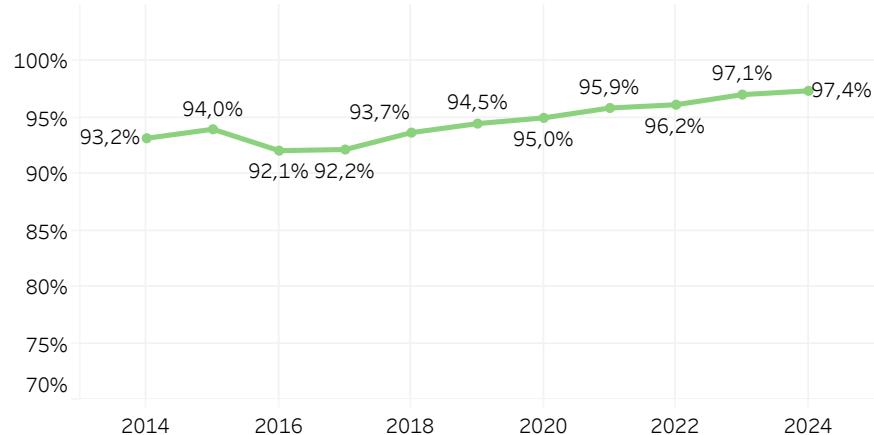
En 2024 : diminution de la part des événements avec arrêts par rapport à 2023 (-4,6 pts).



cause des MP en France

Les TMS représentent 97,4%
des maladies
professionnelles.

Part des TMS dans les maladies professionnelles



Covid

Tableau n° 57

62,3% des déclarations



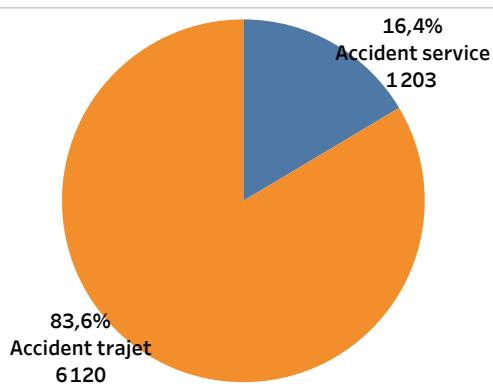
Les TMS sont reconnus d'origine professionnelle en référence aux tableaux 57, 69, 79, 97 et 98 "maladies" du régime général et au tableau 39 du régime agricole

Le décret n°2020-1131 en date du 14 septembre 2020 a créé un nouveau tableau applicable notamment aux employeurs publics et relatifs aux affections respiratoires aiguës causées par une infection au SARS-CoV2 (tableau n°100).

Conformément à la loi du 25 octobre 1919, une maladie peut être reconnue professionnelle si elle figure sur l'un des tableaux annexés au Code de la Sécurité sociale ou au Code rural. Ces tableaux sont créés et modifiés par décret au fur et à mesure de l'évolution des techniques et des progrès des connaissances médicales. Il existe actuellement 114 tableaux au régime général et 57 au régime agricole. A l'instar des autres années, le tableau n°57 « affections périarticulaires provoquées par certains gestes et postures de travail » est prédominant.

FOCUS RISQUES

Les accidents routiers



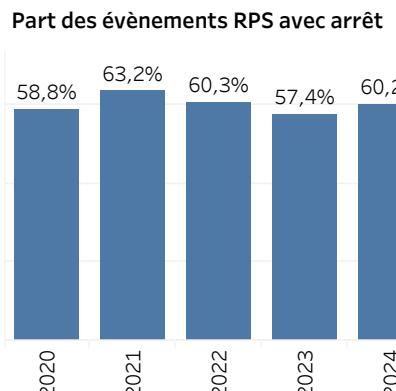
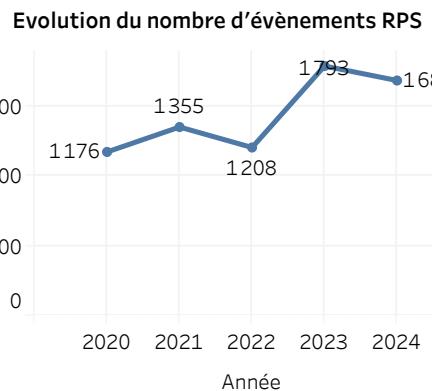
Accidents routiers : 17,6% de l'ensemble des accidents (service et trajet)

Les risques psychosociaux (RPS)



Les risques psychosociaux tels que définis au niveau européen incluent le stress, les violences internes dont le harcèlement moral et sexuel, les violences externes et la souffrance ou le mal-être au travail. L'origine des risques psychosociaux est multifactorielle : contenu du travail à effectuer, organisation et relations de travail, environnement physique et socioéconomique...

Les RPS représentent 4,8% des accidents de service.



100% des RPS sont liés à des agressions ou des violences.

Agressions - violences

1689 évènements générant une durée d'arrêt moyenne de 69 jours

Les violences et agressions représentent 6,6% des accidents de service*.

*Hors "non précisé"



